

Ecole élémentaire R. Gavage Fontaines St Martin

CONSEIL D'ECOLE du JEUDI 8 NOVEMBRE 2018 18h00

Enseignants : Mesdames AUDUBERT, BROCHAND, COMBIER, DUMAS, GOUJARD, LECLERC, LAFORET, DEFAIT et

WIESNER et Messieurs ZAMBONI, DAUVERCHAIN. PLANTARD

Parents élus : Mesdames BLAVY, PAGET, BONAÏTI, GUALINO, TERRIERRE, VAUTIER, MANOHA, FONLUPT, CHALLACOMBE

DDEN : M.NEYRAU

Municipalité : Madame le Maire, VIRGINIE POULAIN, Madame COLLIOT (adjointe aux affaires scolaire),

Sont excusées par Mme GOUJARD complément de M.PLANTARD, Mme Leclerc

1) Installation du nouveau Conseil d'Ecole

Lecture par le directeur des textes de cadrage du conseil d'école (**L.5411.1 du code de l'éducation**) et installation du conseil d'école pour l'année 2018- 2019.

Elections des Parents d'élèves : La liste des parents d'élèves non constitués en association, présidée par Mme BLAVY a été élue. Le taux de participation est de 50,29 (46,81% en 2017 2018/ 41,51 % en 2016-2017). Les 9 sièges des parents élus sont pourvus. (9 titulaires + 7 suppléants).

2) bilan rentrée scolaire, équipe pédagogique, effectifs

215 élèves inscrits cette année.

2 CP à 21 et 21 élèves avec Mmes AUDUBERT et COMBIER.

1 CE1 à 27 Mr PLANTARD ,qui est déchargé le mardi et vendredi après-midi ,et Mme GOUJARD et 24 élèves avec Mme LAFORÊT(9 CE1 et 14 CE2)

1 CE2 à 27 élèves avec Mme BROCHAND.

2 CM1 à 24 élèves avec Mme DUMAS et 25 élèves avec Mme DEFAIT et Mme LECLERC.

2 CM2 à 24 élèves avec M. ZAMBONI et à 23 élèves avec M. WIESNER.

1 classe UPE2A avec M. DAUVERCHAIN qui enseigne le français langue étrangère, auprès des élèves allophones.

Présentation de l'équipe pédagogique :

Nous accueillons Mmes DEFAIT et Mme LECLERC en CM1.

Le RASED : Pour le secteur de Fontaines se compose de la psychologue scolaire Mme THOLLON

Les interventions se font en collaboration avec les enseignants, les parents et l'enfant sur la base d'un projet d'aide individualisée. Les coordonnées du réseau d'aide peuvent être demandées au directeur d'école. On peut rencontrer madame Thollon, à l'école du centre , Fontaines sur Saône

Médecine scolaire : Mme TROUILLET, médecin scolaire et Mme DECHANT, infirmière scolaire.

Mme Serange EVS, intervient auprès d'1 élève en élémentaire .

Intervenants municipaux : Mme MOIROUD intervient en BCD, Mme ROSINSKI en EPS et M RABUEL, en musique.

3 Vote du règlement intérieur

Le directeur propose un avenant afin de modifier le règlement intérieur sur deux points, un point de vue formel « notion : le Directeur d'école » et un changement concernant la diffusion du compte-rendu, Il ne sera plus distribué aux parents mais il sera toujours affiché et il sera affiché aussi sur un site dédié à cela et accessible aux parents en relation avec la maternelle. Il sera visé par le Directeur d'école, la présidente des parents représentants, le secrétaire du Conseil d'Ecole.

Site : <http://cm2fsm.free.fr/rogergavage.html>

Le conseil d'école vote les modifications.

4) APC , actions et projets pédagogiques

Ela : cette année le cross a pris une autre forme. Il s'agissait de courir pour combattre la maladie, de sensibiliser les enfants aux handicaps par différents biais (une dictée, un petit film.... Cet événement s'est bien déroulé et a recueilli beaucoup d'enthousiasme de la part des enfants. L'opération a permis de récolter 3681,48 euros récoltés et nous remercions les parents pour leur générosité.

Musique : Intervention toujours auprès des enfants de Charlie Rabuel. Les CP se rendront à l'Auditorium et au Radiant. Les CM2 de M.Zamboni travailleront en particulier avec un chanteur Manu LODS sur la création d'une chanson.

FRAPNA : pour les CP: 3 interventions prévues sur le thème des arbres. Les CM1 de Mme Dumas travailleront sur le monde du vivant. Les CM2 travailleront sur les chauve-souris.

ARTROPOLOGIA : pour les CE1 sortie pédagogique autour des insectes vers la mare (pêche), dans les bois

Ecole-cinéma : 3 sorties sont prévues pour les CE1 au cours de l'année. La première séance est le vendredi 30 novembre pour les CE1 qui visionneront un film d'animation « Princes et princesses » et le lundi 3 décembre un film d'animation « tout en haut du monde » pour les cm2.

LPO pour les CE2 avec projet sur les oiseaux migrateurs

PRIX DES INCORRUPTIBLES : participation des CE2 de Mme Brochand et des CM2 Mme Wiesner

APC : Cette aide personnalisée a lieu à différents moments de la journée en fonction des contraintes des enseignants et de l'âge des enfants. Les séances varient entre 30 min pour les plus petits et une heure pour les plus grands dès 11h30 ou à 16h30. Cette année, un accent est mis sur la lecture avec la création de club de lecture.

5) Evaluations CP-CE1

On a rencontré beaucoup de problèmes informatiques de la part du serveur de l'Education Nationale. Quelques items ne relèvent pas complètement le niveau réel des enfants. Nous ne pouvons pas situer l'école sur le plan national.

En travail de cycle, CP-CE1 et Mr Dauverchain, l'équipe pédagogique a décidé de mettre en place des groupes de besoins (petit groupe d'élèves) qui seront pris en charge par Mr Dauverchain , après analyse des évaluations nationales , afin de travailler certaines compétences en lecture.

6 Travaux , entretien et sécurité

- a) La Mairie a fait effectuer un certain nombre de travaux pendant l'été et en début d'année:
- Les sols ont été resurfacés pendant l'été.
 - 3 pièces ont été climatisées : en bibliothèque, la salle de musique, la salle de motricité en maternelle, ceci afin de pallier les épisodes de canicule. Ces salles sont dévolues à l'école maternelle et à l'école élémentaire.
 - L'ordinateur de la BCD a été changé ainsi que le serveur de la salle Informatique, ce qui a soulagé le réseau informatique de l'école.
 - La serrure du portail de l'école dysfonctionne.
 - Le store des classes bloque parfois.
 - Demande de travaux pour une prise réseau et des stores dans la classe de M. Dauverchain.

b) Sécurité :

Un exercice incendie a été effectué : l'évacuation de l'école s'est faite dans le bon ordre et rapidement. Aucun point particulier n'a été signalé. Le signal d'alarme fonctionne correctement et les portes coupe-feu ont fonctionné.

Un exercice attentat intrusion a eu aussi lieu. Il s'agissait pour certaines classes de se confiner, d'autres de s'échapper.

Une réflexion est en cours avec la mairie et Mme Zamboni concernant le signal. Le sifflet n'est pas adéquat dans le cadre de la configuration de l'école. Le directeur doit faire le tour de l'école pour avertir tout le monde. De plus, tous les enseignants doivent être en capacité de lancer l'alerte.

De plus, la mairie rappelle qu'il y a actuellement une réflexion intercommunale à propos du système d'alerte.

Quelques pièces n'ont pas de verrou intérieur comme la salle de musique.

Un exercice « risques majeurs » aura lieu avant Noël.

7 Piscine

Les séances de piscine débuteront à la piscine de Rillieux-la-Pape le 7 janvier jusqu'au 30 mars (10 séances) et du 1^{er} avril au 21 juin 2019 (10 séances) pour les 2 CP.

Horaire des séances : le vendredi de 14h35 à 15h15

Les parents d'élèves souhaitent que les élèves de CE1 bénéficient de la piscine mais la progression de cycle en EPS ne permet pas d'envoyer les CE1 à la piscine. De plus, le directeur rappelle que l'objectif de l'activité piscine n'est pas l'apprentissage de la natation mais l'aisance aquatique. L'apprentissage est repoussé au cycle 3 ou au collège, comme les élèves du collège de secteur « Jean de Tournes ».

8 Equipement informatique de l'école

L'équipe enseignante constate que l'école est bien dotée en ordinateurs portables pour les élèves. Les classes ont à leur disposition des portables et une salle informatique. Elles y vont en fonction de leur projet (traitement de texte, internet) La Mairie étudie l'implantation éventuelle de tableaux interactifs dans l'école. Par contre, l'équipe enseignante demande à la Mairie d'envisager d'équiper les

enseignants d'ordinateurs portable pour remplacer celui de la classe car les enseignants utilisent pour la plupart leurs ordinateurs personnels.

9 Questions diverses :

- Espace cour : Les parents s'interrogent sur la répartition des espaces de jeux. Une réflexion sera menée au sein de l'équipe pédagogique.
- Spectacles de musique : les horaires sont liés entre autre aux contraintes d'emploi du temps de l'intervenant musique. Des moments musicaux pourront être proposés par classe pour présenter le travail fait sur l'année. Les parents seront prévus à l'avance pour qu'ils puissent s'organiser.
- Pause méridienne : les parents sont contre le fait de mettre les enfants devant la tv. La mairie réfléchit à l'organisation de ce moment pour proposer d'autres choses comme la bibliothèque mais elle se heurte à des contraintes matérielles, des espaces restreints car il y a 3 services pour 190 enfants surtout quand il pleut. La mairie rappelle que les moments devant la télévision sont rares et courts et que le contenu est adapté aux enfants.
- Les parents s'interrogent sur la possibilité de recruter un Intervenant en anglais. La Mairie explique que budgétairement ce n'est pas possible. De plus, l'équipe enseignante explique que les compétences en matière de langue sont nombreuses dans l'école.
- Il est rappelé que tout parent peut demander un rendez-vous à l'enseignant de son enfant.

Les prochains conseils d'école auront lieu le 7 mars et le 13 juin 2019.

Le Conseil d'école est levé à 20h05.